

LA STRATÉGIE DU PADD EN QUELQUES MOTS...



7 MOIS DE
RÉFLEXION
COLLECTIVE



7 ATELIERS
EN GROUPE DE
4 COMMUNES



7 ATELIERS
COMMUNAU-
TAIRES

... Exploiter les atouts et potentiels du territoire pour rendre le territoire plus attractif et stimuler le développement.

... Respecter les enjeux de l'agriculture, des paysages et de l'environnement, piliers de la qualité du cadre de vie et du tourisme sur notre territoire.

... Articuler le rôle des communes de pôles avec le développement rural de l'ensemble du territoire.

... Diffuser l'économie et maintenir l'accès aux services pour pérenniser un modèle rural qui parie sur un retour aux campagnes des populations.

- LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DE LA POPULATION :

POUR SE RENSEIGNER : www.ccvlv.fr

POUR ADRESSER SES OBSERVATIONS :

- déposer une observation dans le registre de concertation mis à disposition au siège de la CCVLV
- envoyer un courrier à Monsieur le Président de la CCVLV à l'adresse du siège

POUR ÉCHANGER ET DÉBATTRE : des échanges avec le public seront organisés



VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE
(INTERCOMMUNAL)

13 Avenue de la Gare
46700 Puy-l'Évêque
Tél. 05 65 36 06 06

Horaires : 08:30–12:30 / 13:30–17:00

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Crédit photo de couverture : CCVLV

Textes et mise en forme : Cairn Territoires - Relief urbanisme

Impression : CCVLV | Janvier 2020



VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE
(INTERCOMMUNAL)

Le PLUi
Plan Local d'Urbanisme intercommunal

se précise !

LE PROJET DE LA VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE

Fin 2019, une étape clé du PLUi a été franchie : la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document central qui présente la stratégie et les orientations choisies que le PLUi appliquera sur l'ensemble du territoire. Pendant plusieurs mois, les élus ont planché sur ce projet pour débattre et décider, en appréciant au mieux les atouts et perspectives du territoire.

Ce travail collaboratif, couvrant tous les domaines du PLUi (aménagement, urbanisme, habitat, économie, agriculture, tourisme, environnement, ...), propose un projet cohérent, juste et ambitieux :

- **Cohérent**, car à partir du SCoT de Cahors et du Sud du Lot, il organise tous les sujets de l'aménagement du territoire en une stratégie à appliquer entre 2021 et 2034.
- **Juste**, en proposant des orientations de travail sur l'ensemble du territoire, dans la vallée comme sur les plateaux, dans les 5 communes pôles comme dans les villages et hameaux.
- **Ambitieux**, dans son objectif d'accueillir des populations et des entreprises, tout en préservant le cadre de vie et en prenant les enjeux et mutations à venir à bras le corps.

Nous avons le plaisir de présenter à nos citoyens l'avancement de notre travail - diagnostic et PADD - en réunion publique le 13 janvier 2020 à Prayssac.

Le Président,
Serge Bladinières



JOURNAL DU PLUi N°3
JANVIER 2020

